

Projet de d  versement d'eaux d'  gout brutes par la Ville de Montr  al

Dossier de la r  daction de H2o
October 2015

Le gouvernement donne pour mandat    un groupe scientifique ind  pendant

Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de d  veloppement   conomique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique a annonc   la mise sur pied d'un groupe form   de trois experts scientifiques ind  pendants en vue de proc  der    un examen du plan de la Ville de Montr  al qui consiste    d  verser huit milliards de litres d'eaux d'  gout brutes dans le fleuve Saint-Laurent.

   la suite de son examen des renseignements communiqu  s par la Ville, Environnement Canada a d  termin   que les r  percussions sur l'environnement du rejet projet   risquent d'  tre importantes. De plus, la Ville de Montr  al n'a pas fait d'  tudes sur les r  percussions possibles de ce d  versement pr  vu d'environ huit milliards de litres d'eaux us  es non trait  es en particulier. Les donn  es   tant limit  es, le minist  re ne peut pas confirmer si les eaux us  es non trait  es qui doivent   tre rejet  es auront un degr   de toxicit   aigu.

Tenant compte de ces enjeux, des vives pr  occupations du public et de la n  cessit   d'avoir en main une analyse scientifique rigoureuse et exhaustive pour ce projet, la ministre Aglukkaq a donn   pour mandat    un groupe de trois experts scientifiques ind  pendants d'examiner le projet. Ce groupe sera form   de trois experts de renom dans leur domaine : Robert Hausler (Ph. D.), professeur au d  partement de g  nie de la construction de l'  cole de technologie sup  rieure (ETS), Viviane Yargeau (Ph. D.), professeure agr  g  e et ing  nieure au d  partement de g  nie chimique de l'Universit   McGill, Daniel G. Cyr (Ph. D.), professeur    l'INRS-Institut Armand-Frappier (Universit   du Qu  bec). Ce groupe examinera des questions notamment en vue de d  terminer s'il existe d'autres mesures techniquement faisables que la Ville de Montr  al pourrait prendre pour att  nuer les effets du rejet pr  vu ; il analysera les risques environnementaux des rejets pr  vus et non pr  vus et d  terminera si d'autres param  tres doivent   tre pris en compte dans la surveillance de la qualit   de l'eau pr  vue par la Ville. Dans le cadre de leurs travaux, les membres du groupe examineront les renseignements disponibles aupr  s de la Ville, de la province et d'autres experts scientifiques et techniques du domaine.

La restriction au projet de la Ville de Montr  al d  cid  e le 16 octobre sera en vigueur jusqu'au 2 novembre 2015, dans l'attente des r  sultats de l'examen du groupe scientifique ind  pendant. Une fois que les constatations de l'examen ind  pendant auront   t   soumises    Environnement Canada, le gouvernement du Canada rendra publique toute autre mesure qu'il entend prendre.

Le fleuve Saint-Laurent est l'une des voies navigables les plus

importantes du Canada : il constitue l'habitat de plusieurs espèces de baleines et de poissons et il fournit de l'eau potable à des millions de Canadiens. En vertu du paragraphe 36(3) de la Loi sur les pêches, il est interdit de rejeter une substance nocive [...] dans des eaux où vivent des poissons.

Environnement Canada - 18-10-2015